

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL SENIORS TENNIS ENTREPRISE 2023

PREMIERE PHASE : NC et 4^{ème} SERIE

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous proposons aux licenciés de votre club ou de votre section de participer à la première phase (NC et 4^{ème} série) du Championnat Départemental Individuel Tennis Entreprise qui se déroulera à partir du **1^{er} novembre 2022**.

Cette première phase de championnat se déroule par poules régi par le règlement en pièce jointe.

- **Modalités d'inscriptions :**

- Sur Ten'Up à l'adresse suivante : **[Champ. Individuel Tennis Entreprise | Ten'Up \(fft.fr\)](#)** avant le **20 octobre 2022**.
- Le règlement des droits d'engagement (14,00 €) se fera via le paiement en ligne au moment de l'inscription.
- Il est possible pour un club ou une section d'effectuer un engagement groupé à la condition que le club ou la section adresse au Comité Somme Tennis l'ensemble des bulletins d'inscription remplis et signés par les joueurs ou joueuses accompagnés du règlement global des droits d'engagement (14,00 € par joueur).

Attention : *Pour cette compétition, les joueurs et joueuses doivent impérativement être licenciés 2023 et être qualifiés Tennis Entreprise 2023.*

Nous vous prions de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Richard BORE



Président de la Commission Tennis Entreprise

Christian DENIS



Président du CDST

